

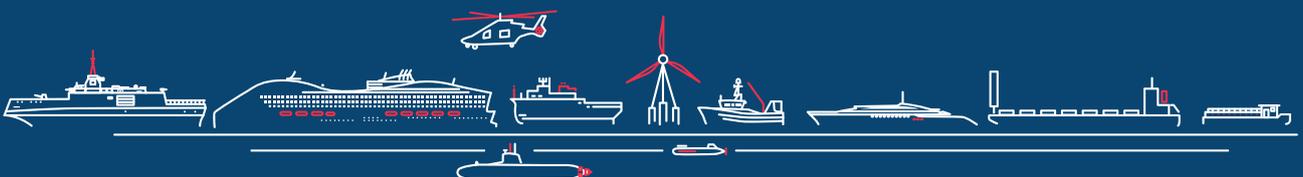


DOSSIER DE PRESSE DU GICAN

GROUPEMENT DES INDUSTRIES
DE CONSTRUCTION
& ACTIVITÉS NAVALES

GICAN (125) ANS
L'INDUSTRIE NAVALE FRANÇAISE

JANVIER 2025



Le GICAN et ses missions

Le GICAN est le groupement professionnel qui rassemble les industriels français du secteur naval et maritime.

Composante majeure de la Filière des Industriels de la Mer, le GICAN regroupe aujourd'hui plus de 300 entreprises de l'industrie navale : les chantiers, les systémiers, les intégrateurs, les équipementiers, les bureaux d'études et les sociétés d'ingénierie et de service qui œuvrent à la conception, la fabrication, la maintenance, la modernisation, le démantèlement puis à la déconstruction des navires, des sous-marins, des drones, des moyens aéromaritimes, des énergies marines renouvelables et tout ce qui touche à l'exploration et la valorisation des océans.

Dans un contexte de maritimisation de l'économie mondiale, l'ambition du GICAN est de favoriser le développement de l'industrie maritime française pour lui permettre de jouer un rôle de premier plan dans la valorisation, la sécurisation et la protection des espaces maritimes, aéro-maritimes, sous-marins et côtiers.

Ce groupement a pour objet la promotion et la défense des intérêts des entreprises adhérentes. Il est qualifié pour engager et suivre avec les représentants d'autres industries ou d'autres groupements, français et européens, toutes les questions susceptibles d'influer sur le développement de l'industrie navale et maritime.

Le GICAN est aussi l'interlocuteur des pouvoirs publics locaux, nationaux et européens pour le secteur. En région, le GICAN s'appuie sur son réseau de partenaires, composé de pôles de compétitivité et de clusters.

Le GICAN est également adhérent à l'UIMM et à France Industrie.

Les missions du GICAN

- Défendre les intérêts de l'industrie navale française auprès des acteurs publics et politiques régionaux, nationaux et européens, afin de promouvoir un environnement institutionnel et politique favorable au développement de notre industrie, tant sur le plan civil que militaire.
- Promouvoir l'expertise technologique et industrielle maritime française en mettant en lumière les savoir-faire des adhérents, aussi bien en France qu'à l'international. Le GICAN fédère aussi les pavillons France sur les salons navals dans le monde et organise, avec sa filiale la SOGENA, les salons [EURONAVAL](#) et [EUROMARITIME](#).
- Soutenir le développement et la compétitivité de l'industrie navale en participant à la structuration du secteur afin de répondre aux défis des industriels :
 - **l'innovation et son financement** : le GICAN, moteur dans le développement de l'innovation maritime, accompagne ses adhérents, notamment à travers ses journées techniques. Il anime aussi le Comité R&D de la Filière des Industriels de la Mer et est partie prenante du Conseil d'Orientation de la Recherche et de l'Innovation pour la Mer ([CORIMER](#)) dont il assure aussi le secrétariat. Il participe à la gouvernance et aux travaux des groupes européens chargés de développer l'innovation maritime : SEA Europe, Waterborne, etc., qui conseillent la Commission européenne pour l'octroi des subventions. Le GICAN co-anime aussi le partenariat avec l'Agence Innovation Défense (AID).

- **l'emploi, la formation et les compétences** : confronté à des difficultés de recrutement et à un manque de compétences devenu structurel pour certains métiers-clés, le GICAN apporte un soutien via le [CINav](#) et le Navire des Métiers, afin de développer l'attractivité de la filière, de navaliser et labelliser les formations, et d'entretenir une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences de filière). Le GICAN fédère ses adhérents au sein du Club RH et fait également le lien avec le Comité Formation du Comité Stratégique de la Filière des Industriels de la Mer, avec le Conseil National de l'Industrie et avec l'UIMM (Commission Formation).
- **l'intelligence économique et collective au service du développement des entreprises en France et à l'international** : à travers la mise en place d'un dispositif de VIE déployés dans les zones d'intérêt pour le secteur naval, le financement d'études marchés ou d'études pays, les mises en relation lors des évènements avec les adhérents des associations équivalentes, ainsi que par les échanges au sein des Comités, le GICAN permet à ses adhérents de se développer en s'appuyant sur des bases solides.
- **réglementation et normalisation** : le GICAN participe aux enceintes nationales pour la sécurité des navires sous pavillon français et la réglementation nationale, que sont la Commission Centrale de Sécurité, ainsi que les Commissions Régionales de Sécurité. Le GICAN prend part aux travaux d'élaboration des nouvelles réglementations techniques des navires au niveau français et via SEA Europe, pour suivre les travaux de l'OMI (Organisation Maritime internationale) et de l'Union européenne, et régulièrement y faire des propositions. Le GICAN suit aussi les travaux de normalisation de l'AFNOR et du Centre de Normalisation de Défense.

Nos enjeux

Attractivité
Internationalisation
Décarbonation
Souveraineté

Compétitivité
Innovation
Recrutement

Digitalisation
Diversité
Financement

Nos publications

Le GICAN a rédigé plusieurs notes de position sur certaines problématiques rencontrées par le secteur. Si vous souhaitez approfondir les sujets, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe.

- **FINANCEMENT VERT** : le secteur de l'industrie navale est confronté à de nombreux défis économiques, sociaux et technologiques. La concurrence déloyale étrangère hors du marché de l'Union européenne a affaibli les chantiers français dans leur capacité à exporter, mais aussi de vendre à leurs propres armateurs, qui préfèrent souvent des chantiers à moindre coût et aux pratiques déloyales.

Afin de permettre à l'industrie nationale de continuer à être l'un des fleurons mondiaux de la construction de navires, plusieurs outils de l'Etat doivent être créés ou adaptés. Certains outils ont été mis en avant durant le Fontenoy du Maritime, dont on peut se féliciter, notamment la simplification du suramortissement vert ou le cumul du crédit-bail avec la garantie interne. Ces améliorations étaient nécessaires mais insuffisantes. Trois outils méritent d'être étudiés et travaillés dans un dialogue Etat-Industrie : la mise en place rapide d'un dispositif

d'accompagnement pour le financement du surcoût d'achat et d'installation sur les navires des technologies de verdissement ; la modification de l'arrangement OCDE sur le financement des programmes à l'export et le développement du *tax lease*.

- **COMPÉTITIVITÉ** : industrie du temps long, l'industrie navale entre dans une période complexe : elle livre en ce moment des navires qu'elle a reçus en commande il y a plusieurs années. En raison de la crise sanitaire, les carnets de commandes des chantiers français n'ont pas été remplis, en valeur absolue comme relative en comparaison avec les pays asiatiques.

Le manque de productivité de l'industrie navale s'explique par plusieurs facteurs : les distorsions de concurrence, le renchérissement du coût des matières premières et le manque de main d'œuvre. Pour y remédier, sont nécessaires la reconnaissance de (et la lutte contre) la concurrence déloyale, l'amélioration de la compétitivité française, le soutien à l'innovation et à la décarbonation, et enfin la création d'un fonds de soutien pour le verdissement des navires et les premières commerciales de nouvelles technologies.

- **ÉCONOMIE BLEUE** : la mer est un espace commun planétaire, vital pour l'économie mondiale, regorgeant de ressources et au cœur des stratégies de manœuvre et de confrontation : 90% du commerce international emprunte les voies maritimes ; 99% des communications intercontinentales transitent par câbles sous-marins ; 30% de la production mondiale en ressources énergétiques provient d'exploitation en mer (et cette tendance est en augmentation). Dans le même temps, le commerce illicite prospère, le réchauffement des océans progresse, la pollution et la surexploitation des océans ne faiblissent pas.

Il convient donc d'engager une nouvelle politique publique interministérielle pour développer l'économie bleue, et de penser l'Action de l'Etat en Mer comme une véritable « Action maritime de l'Etat » : voir et savoir en mer et sous les mers ; contrôler l'impact environnemental des activités humaines en mer ; faire respecter la souveraineté de la France maritime et enfin renforcer la sécurité en mer.

- **DOMAINE MILITAIRE** : la mer est un espace commun planétaire, vital pour le transit des biens et l'économie mondiale, regorgeant de ressources naturelles, espace stratégique de manœuvre et de confrontation des forces navales, donc convoité. Elle connaît des tensions sans précédent, en zone littorale comme en haute mer, en surface comme jusqu'aux fonds des abysses. Le retour du combat naval devient de plus en plus probable. L'avenir de notre souveraineté se joue en mer.

L'industrie navale fait face aux enjeux du temps long et des séries limitées, et doit ainsi bénéficier d'un plan de charge suffisant et de la visibilité à long terme pour garantir innovation et maintien des compétences. En vue de la prochaine Loi de Programmation Militaire, quelques choix-clés doivent être pris : sanctuariser le déroulement des programmes navals majeurs essentiels à notre indépendance nationale ; mettre fin au sous-investissement en R&D dans le naval ; décider du développement des capacités de combat nécessaires pour contrer les nouvelles menaces ; poursuivre l'inscription du secteur naval défense dans la dynamique européenne et défendre l'image responsable de l'industrie navale de défense.

- **DOMAINE CIVIL** : les entreprises adhérentes au GICAN ont fait preuve de résilience et d'une forte capacité d'adaptation pour traverser la crise sanitaire. Cependant, étant une industrie du temps long, le secteur craint une crise dans 2-3 ans, quand les carnets de commande, aujourd'hui encore assez fournis, auront été exécutés, puisqu'ils n'ont pas été remplis par de nouvelles commandes en 2020 et 2021. Le GICAN représente une filière créatrice d'emplois

de haute technologie dans les territoires et fortement exportatrice, désireuse de retrouver sa compétitivité et son dynamisme économique d'avant crise. Le développement de la France passera par la mer et la politique maritime ambitieuse de la France n'aurait pas de sens sans un outil industriel fort au service de sa souveraineté.

Le GICAN appelle de ses vœux plusieurs actions phares : tout d'abord assurer la pérennité de la filière et veiller à sa souveraineté : engager une réglementation contre les distorsions de concurrence déloyales venant de l'étranger, protéger le tissu de sous-traitance, pour préserver le savoir-faire français et faire inclure dans le MACF (Mécanisme d'Ajustement du Carbone aux Frontières) les biens importés utilisant les matières premières visées par ce mécanisme, notamment les navires (et coques nues, bien entendu). Puis acter une relance par les commandes, à la fois publiques et via un plan export et de coopération maritime ambitieux, soutenu par l'Etat, tout en conditionnant les aides françaises au transport maritime.

Ensuite, le secteur demande une accélération des plans d'investissement dans la R&D, et plus particulièrement la décarbonation du transport maritime. Enfin, il s'agit de contribuer au développement de l'emploi local : augmenter la « Part France », rendre le secteur attractif et renforcer la formation.

Le GICAN est membre de SEA Europe. Si le sujet vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Mélanie VERON-FOUGAS, Chargée de Mission Europe : melanie.veron-fougas@gican.asso.fr.

Les chiffres clés 2023 de la filière navale



15,1 Mds€

Chiffre d'affaires cumulé pour la filière navale*



56 100

Emplois directs pour la filière navale*



37 400

Emplois indirects estimés pour la filière navale**



33 650

Emplois induits estimés pour la filière navale***



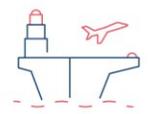
58 %

Part du chiffre d'affaires de la filière réalisé à l'export



31 %

Part du chiffre d'affaires de la filière réalisé dans le secteur civil



69 %

Part du chiffre d'affaires de la filière réalisé dans le secteur défense



+ 735

Entreprises de la filière navale*



82 %

Du chiffre d'affaires de la filière est réalisé par les entreprises adhérentes au GICAN

* donneurs d'ordre et sous-traitants de rang 1 s'identifiant dans la filière navale en France

** emplois créés par la branche de sous-traitants à partir du rang 2

*** emplois créés par l'ensemble des consommations des ménages directement et indirectement liés aux industriels du secteur naval

Note : ces chiffres sont mis à jour chaque semestre par le GICAN.

Source : GICAN

L'industrie navale française en 2023

En 2023, l'industrie navale française a augmenté ses effectifs de **8 %**, atteignant plus de **56 100 emplois**, avec une croissance moyenne de **4 % annuellement sur les cinq dernières années**.

Au cours de la dernière décennie, plus de 15 000 postes ont été créés, et l'industrie prévoit d'en créer 15 000 supplémentaires pour atteindre presque 75 000 emplois d'ici 2030.

Cette expansion souligne l'importance et la vitalité du secteur naval en tant que moteur significatif de l'emploi en France.

En 2023, la filière navale a franchi la barre des **15,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires**, marquant une hausse significative de **13% par rapport à 2022**, principalement grâce à l'export.

Sur la dernière décennie, l'activité des industriels navals a progressé en moyenne de 5 % par an, démontrant ainsi la stabilité du secteur malgré les fluctuations des facteurs externes.

Toutefois, avec une inflation notable de 5,2 % en 2022 et de 4,9 % en 2023, les chiffres en euros constants n'ont pas encore retrouvé les niveaux pré-pandémiques, malgré une progression de 17 % par rapport à l'année précédente.

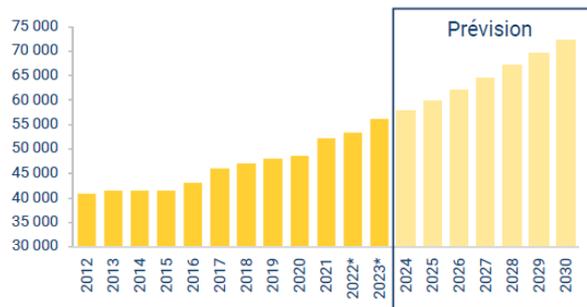
Après une forte hausse des prises de commandes en 2022, celles-ci se sont stabilisées en 2023 à plus de 13,5 milliards d'euros, représentant une légère baisse de 1 % par rapport à l'année précédente.

Chiffre d'affaires de l'industrie navale
(millions d'euros courants, %)



* Chiffres révisés
Source : GICAN 2024

Évolution des effectifs de l'industrie navale maritime



*Chiffres révisés - Source : GICAN 2024

Dynamique à l'international

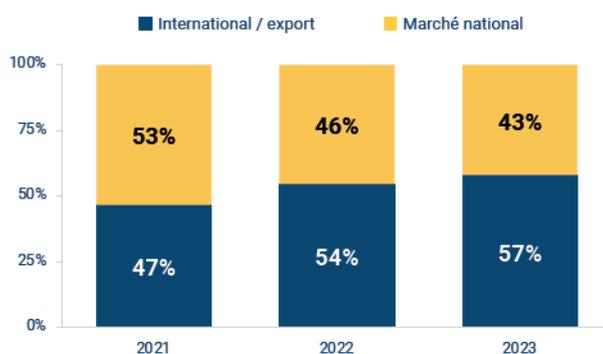
Pour la deuxième année consécutive, l'augmentation du chiffre d'affaires de l'industrie est principalement due à l'expansion du marché à l'export et à l'international, qui a enregistré une croissance de 20 %, identique à celle de 2022.

Le marché domestique a également connu une hausse plus modeste de 7 %, après une baisse de 13 % en 2022.

La part du chiffre d'affaires à l'export continue de croître, représentant 58 % de l'activité industrielle en 2023, contre 55 % en 2022, marquant ainsi une progression de trois points.

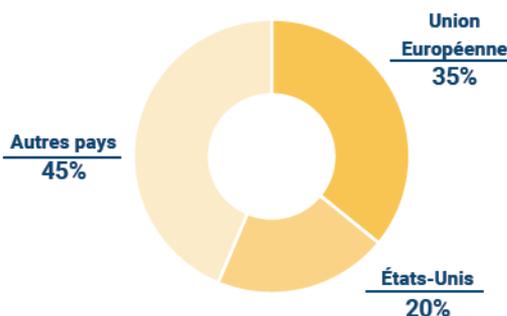
- Asie : le grand export constitue 44 % du chiffre d'affaires à l'export. L'Asie reste ainsi un marché clé pour les équipementiers et systémiers.
- Union européenne : 36 % du chiffre d'affaires à l'export est destiné à l'Union européenne, affirmant l'importance de la proximité géographique et économique.
- États-Unis : 20 % des ventes à l'export sont dirigées vers les États-Unis. Il est important de noter la volatilité de ce marché, principalement en raison de la dépendance aux commandes de paquebots, ce qui peut influencer significativement les résultats annuels.

Activité de l'industrie navale française par marché
(en chiffre d'affaires, %)



Source : GICAN

Activité de l'industrie navale française par région
(en chiffre d'affaires, %)



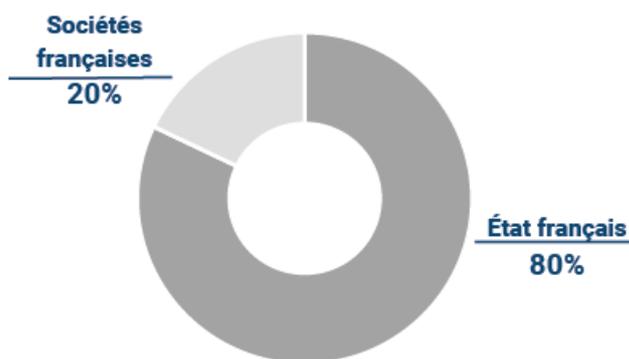
Source : GICAN

Marché domestique

Le marché domestique a connu une hausse plus modeste de 7 % en 2023, se remettant d'une baisse de 13 % en 2022. 82 % des activités sont constituées d'achats par l'État français, tandis que seulement 18 % proviennent de sociétés privées.

Ces proportions restent relativement stables par rapport à l'année précédente, soulignant la dépendance continue de l'industrie aux contrats gouvernementaux pour maintenir son volume d'activité nationale.

Activité de l'industrie navale française sur le marché domestique (en chiffres d'affaires, %)

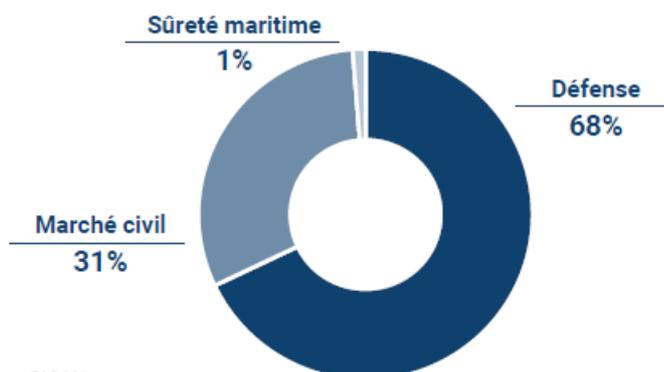


Source : GICAN

Répartition des activités

En 2023, la répartition des activités de l'industrie navale française présente une composition majoritairement orientée vers le marché de la défense, représentant **68 % de l'ensemble des activités**, suivi par **le marché civil avec 31 %**, et **la sûreté maritime avec 1 %**. En comparaison à 2022, où le marché civil représentait 27 %, on observe une légère augmentation en faveur de ce secteur.

Activité de l'industrie navale française par type d'activité en 2023 (en chiffres d'affaires, %)



Source : GICAN

Secteur de la défense

Le secteur de la défense continue de montrer une forte prédominance sur le marché national, **avec 62 % de l'activité concentrée localement, contre 60 % en 2022.**

Cette augmentation de 2 points de pourcentage s'accompagne d'une **croissance de 8 % du chiffre d'affaires sur ce segment.**

Par ailleurs, **le marché de la défense à l'export augmente de 4 %** par rapport à l'année précédente.



CARNET DE COMMANDES DÉFENSE

L'industrie navale française spécialisée dans la défense affiche un carnet de commandes avec un total de 78 navires, représentant 210 684 tonnes à pleine charge.

En 2023, le secteur a livré 27 navires totalisant 47 600 tonnes. Ces chiffres témoignent de la vitalité et de l'importance stratégique du secteur de la défense navale en France.

Les types de navires commandés reflètent la diversité et la spécificité de la demande dans ce secteur :

- **les vedettes et remorqueurs**, avec respectivement 17 et 16 unités commandées, sont essentiels pour les opérations de patrouille et de soutien ;
- **les patrouilleurs et bâtiments de lutte contre les mines**, avec respectivement 17 et 12 navires commandés, illustrent l'engagement de la France pour la sécurité maritime des voies navigables ;
- des unités plus spécialisées comme **les corvettes** (2 unités) et **les frégates** (7 unités), qui sont cruciales pour les missions de défense et de projection de force ;
- **les pétroliers ravitailleurs** (3 unités) ;
- **les sous-marins nucléaires d'attaque** (4 unités), représentent un segment hautement stratégique, soulignant les capacités avancées de la technologie navale française.

Avec 36 % des navires destinés à l'export, le carnet de commandes met en évidence non seulement la compétence technique de l'industrie française mais aussi son rôle clé sur le marché international de la défense. Le total des commandes atteint 16,8 milliards d'euros, marquant l'industrie comme un acteur économique majeur dans le domaine de la défense.

78 navires en carnet de commandes | **Dont 36 %** à l'export | **8 navires** en prise de commandes | **16,8 Mds€** en carnet de commandes

Source : GICAN

Secteur du civil

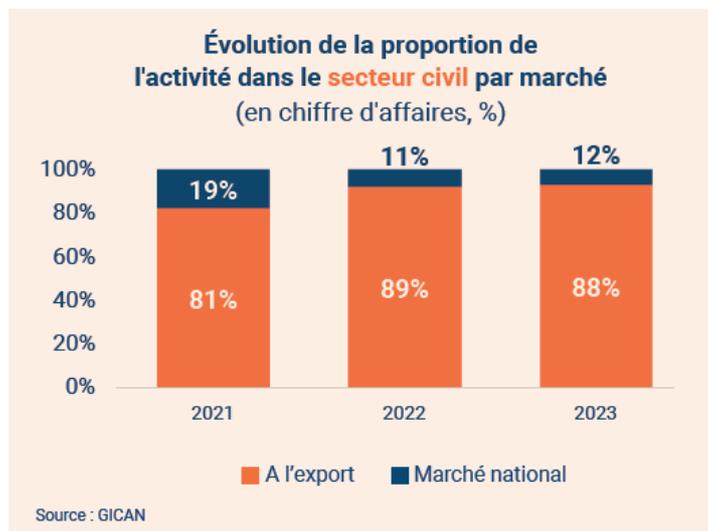
Le secteur civil démontre une dynamique distincte, avec plus de 90 % de l'activité tournée vers l'export, enregistrant une augmentation impressionnante de 29 % en 2023.

Cette croissance est principalement attribuée aux commandes substantielles de navires de croisière réalisées par les Chantiers de l'Atlantique.

En excluant les contributions des Chantiers de l'Atlantique, 23 % de l'activité civile est destinée au marché national, enregistrant une baisse par rapport aux années précédentes où ce chiffre atteignait 33 % en 2022 et 39 % en 2021.

Cette tendance à la baisse se manifeste malgré les objectifs stratégiques de la filière qui visent à accroître les activités civiles sur le marché national.

Cela met en évidence les défis auxquels le secteur civil est confronté sur le marché national et souligne la nécessité d'ajuster les stratégies pour répondre aux objectifs de croissance domestique. La forte dépendance à l'export dans le secteur civil soulève des questions sur la durabilité à long terme de cette orientation et l'importance de renforcer le marché local.



CARNET DE COMMANDES CIVIL

En 2023, l'industrie navale civile française a affiché une activité robuste avec un carnet de commandes de 41 navires totalisant 1 167 milliers de tonnes brutes. Les chantiers ont livré 39 navires de plus de 12 mètres, totalisant 321 497 tonnes brutes, ainsi que près de 70 navires de moins de 12 mètres. La production navale française se caractérise par sa diversité, répartie en trois catégories principales :

- **les navires à passagers**, incluant les navires de croisière et les crew boats, qui représentent 27 unités livrées ;
- **les navires utilitaires** tels que les remorqueurs, les dragues et les vedettes de manoeuvre, avec 12 unités livrées ;
- **les super-yachts**, qui symbolisent le segment du luxe, avec 2 unités construites.
- **la catégorie des navires de moins de 12 mètres**, comme les navires de pêche, complète ce panorama de l'industrie.

41 navires	+ 7 Mds€	39 navires	29 navires
en carnet de commandes	en carnet de commandes	livrés en 2023 de plus de 12 m	en prise de commandes

Source : GICAN

Les Adhérents du GICAN

320 membres au 10 janvier 2025

4D CONCEPT • ABSOLUT HYDROGEN • ABYSSA • ACCUWATT TECHNOLOGIES • ACEBI • ACEPP ENTREPRISE • ACI GROUP • ACQUA.ECOLOGIE • ACTEMIUM MARINE • ADAM ASSURANCES • ADES TECHNOLOGIES • ADV PROPULSE • AEGIR • AERIX SYSTEMS • AEROFLEX • AERYS • AFBF (ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE BATEAU ÉLECTRIQUE) • AI GROUP • AIR LIQUIDE ADVANCED TECHNOLOGIES • AIRBUS DEFENCE & SPACE • AIRBUS HELICOPTERS • AKKODIS I&S SAS • ALCATEL LUCENT ENTERPRISE (ALE) • ALFA LAVAL MOATTI • ALIERYS • ALSEAMAR - GROUPE ALCEN • AMBPR • AMERIS GROUP • AMPHENOL AIR LB • ANPMT (ASSOCIATION NATIONALE DES PORTS MARITIMES) • ANSYS • AQUALINES • AQUALUNG CORPORATE • ARCO MARINE-THE CT ENGINEERING GROUP • ARKEOCEAN • ARNO NORMANDIE • ATHANOR ENGINEERING • ATLANTIC CLUSTER • ATS • AUBERT & DUVAL • AVEVA • AVNIR INGÉNIERIE MARITIME & TERRESTRE • AXIMA CONCEPT EQUANS • BESSÉ • BEYOND THE SEA • BLUEFINS • BLUENAV • BLUENOSE • BOWEN-ERTE • BRETAGNE POLE NAVAL (BPN) • BRONSWERK SNORI • BUREAU VERITAS • CAE GROUPE • CATAMARINE • CEGELEC DÉFENSE ET NAVAL SUD-EST • CERBAIR • CETIM • CETRAC.IO • CHANTIER NAVAL COUACH (CNC) • CHANTIER NAVAL DE MARSEILLE (CNDM) • CHANTIER NAVAL DELAVERGNE • CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE • CHELTON ANTENNAS COBHAM • CINAV • CLAUGER • CLUSTER PRIMUS DÉFENSE & SÉCURITÉ • CLUSTER TOTEM • CM MOUQUET • CMR FRANCE SAS • CMW CORPORATE FINANCE • CNN MCO • COLD PAD • COMEX • CONSTRUCTIONS MECANIKES DE NORMANDIE (CMN) • COREME • COYARD SAS • CREPIM • CS GROUP - FRANCE • CT MER FORTE • CWS MOREL • CYWAKE • D.A.T.E • D2M ENGINEERING • DAMEN SHIPREPAIR BREST • DASSAULT SYSTEMES- 3DS • DAT SOLUTIONS • DATAHERTZ • DCI - NAVFCO • DEF MARINE • DEFENSE ENVIRONNEMENT SERVICES • DELAIR • DIADES MARINE • D-ICE ENGINEERING • DIODON DRONE TECHNOLOGY • DIOT SIACI • DOTDOT • DREAM TEAM AERO • EDEN • EFINOR • EHM (EFFICIENT HYDROGEN MOTORS) • EHP2 • EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEMESSEY SERVICES MARINE • EKJUM • ELLONA • ELWAVE • EMMANUELLE HERVE & ASSOCIES - EH&A • ENSTA BRETAGNE • ENSTA PARISTECH • EOCEN • EQUANS • EQUIMER • ETHM • EUROSAM • EUROTECH INTERNATIONAL • EUROTORP (G.E.I.E) • EVIDEN MARQUE ATOS • EVOLEN • EXAIL • EXAVISION • EXOES GROUP • EXPERCONNECT • EXTENSEE • EYEGAUZE • FACTEM • FAPMO • FCE • FEBUS OPTIC • FILHET-ALLARD MARITIME • FINX • FIPAM • FLEX FUEL ENERGY DEVELOPMENT • FMCC PACIFIQUE • FORSSSEA ROBOTICS • FOSINA • FOURE LAGADEC • FRAMATOME • FRANCE CYBER MARITIME • FRANCE HELICES • FREIGHTCOM • FRS CONSULTING • GAY ELECTRICITE • GCA SUPPLY LOGISTICS • GCK • GE POWER CONVERSION FRANCE • GENEVOS • GENIWIND MARINE • GEOMOD BY COEXYA • GESTAL • GROUPE AMETRA • GTT (GAZTRANSPORT & TECHNIGAZ) • HELSING • HEMERIA • HEMERIA INVEST • HEMERIA SERVICES • HENSOLDT NEXEYA FRANCE • HGH SYSTEMES INFRAROUGES • HOWDEN A CHART INDUSTRIES COMPANY • HUTCHINSON (BRANCHE ADI) • IDEA • INCITIUS • INEO DEFENSE • INGELIANCE TECHNOLOGIES • INSTITUT FMES • ISD • ISSARTEL - GROUPE MINERVA • JEUMONT ELECTRIC • JLMDC ECOLOGIC GROUP • JOHNSON CONTROLS INDUSTRIES • JUNIOR ESTACA • KENTA TECHNOLOGIES • KERSHIP • KNDS FRANCE • LA CIOTAT SHIPYARDS • LACROIX • LAMECO • LANEGO • LAPP MULLER • LATTY GROUPE • LGM • LUTRINGER INDUSTRIES • MAN ENERGY SOLUTIONS FRANCE • MANCHE INDUSTRIE MARINE • MAPPEM GEOPHYSICS • MARELEC ELECTRONIC NAVIGATION • MARIA CONSEIL • MARINE TECH • MARINE WEATHER INTELLIGENCE (MWI) • MARINELEC TECHNOLOGIES • MAURIC • MAXSEA INTERNATIONAL - MYTIMEZERO • MBDA FRANCE • MC2 TECHNOLOGIES • MOABI SOLUTIONS • MONACO MARINE • MOTEURS JM • MOTEURS LEROY SOMER • MUSTHANE • NAE (NORMANDIE AEROSPACE) • NANNI INDUSTRIES • NAVAL GROUP • NAVALU • NAVEXPO INTERNATIONAL • NAVIRIS FRANCE • NAVIWATT • NAVYS • NDAR (NICK DANESE APPLIED RESEARCH) • NEOPOLIA • NEOSSEA • NEPTTECH • NEREIDES • NEUMAN • NEWCLEO • NORMANDIE MARITIME • NOVAE SERVICES • NUCLEAR VALLEY • NYCO • OCEA S.A. • OCEANDRIVE SERVICES • OCEAN-NET • OCEANWINGS • ODAS • OLEDCOMM • OPEN SEA BIRD CONSULTING - OSB • OPSEALOG • ORIA MARINE • OSE ENGINEERING • PAULSTRA SNC • PAUMIER MARINE • PEINTA • PHOTOSPACE • PIRIOU • PÔLE EMC2 • PÔLE MER BRETAGNE ATLANTIQUE (PMBA) • PÔLE MER MÉDITERRANÉE (PMM) • PREDICT (IQANTO) • PRELIGENS • PRESCOM • PRINCIPIA • PROBENT • PROENGIN • PROTEC • PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE • PYTHEAS TECHNOLOGY • RAIDCO MARINE INTERNATIONAL • RCD EXCEPT • REEL INTERNATIONAL • RELUMIX • ROLLS-ROYCE SOLUTIONS FRANCE • ROXEL • RPM DIFFUSION • RTSYS • SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE • SAFT SA • SAPAIC - MOTEURS BERNARD • SBG SYSTEMS • SBS FORGE • SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE • SCHOTTEL FRANCE • SEABUBBLES • SEAIR • SEAOWL TECHNOLOGY SOLUTIONS • SEGULA TECHNOLOGIES • SERCEL • SHIP AS A SERVICE • SILLINGER • SIREHNA • SKF FRANCE SAS • SNEF (GROUPE) • SOCARENAM • SOCITEC • SOCOME • SOFRESID ENGINEERING • SONOVISION • SOPEMEA • SOPHIA ENGINEERING • SOPRA STERIA GROUP • SPHEREA TEST & SERVICES • SPINERGIE • SRIG • STIRLING DESIGN INTERNATIONAL • STREAMWIDE • SURVEY COPTER • SYNDICAT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (SER) • TECHNICALTOME • TERCIEL NC • THALES • THEMYS • TIDAV • TINGHALEN SYSTEM • TRYAME • TURGIS & GAILLARD • TYREX • UFAST • ULTIMETAS • UNSEENLABS • VENTURA ASSOCIATES FRANCE • VEOS MARINE & OFFSHORE • VIDELIO-HMS • VIDETICS • VISTORY • VOIES NAVIGABLES DE FRANCE - VNF • VOITH TURBO FRANCE • VPLP DESIGN (MARVIN SERIES) • WEEZ-U • WELDING • WIND SHIP ASSOCIATION • WISAMO (MICHELIN) • XPERT • XSUN • YLTEC • ZELIN • ZODIAC MILPRO INTERNATIONAL

Les Comités, Clubs et Groupes de Travail

Le GICAN est avant tout un lieu de rencontre, d'écoute et d'échange pour construire le futur de notre secteur et le structurer. Les adhérents se retrouvent dans les différents Comités, Clubs et Groupes de Travail :

Comités du GICAN :

- Comité PME/ETI ;
- Comité « Sécurité, Sûreté & Environnement Maritime » (SSEM) ;
- Comité Défense ;
- Comité « Réparation navale - MCO » (RN MCO) ;
- Comité International ;
- Comité Technique.

Clubs :

- Club RH ;
- Club Communication ;
- Club Europe ;
- Club ASEAN ;
- Club Moyen-Orient ;
- Club Grèce-Chypre.

Groupes de Travail :

- Groupe de Travail « Grands fonds marins » ;
- Groupe de Travail « EMR ».

Les évènements 2024 & 2025

Organisés par le GICAN :

- EURONAVAL, Paris Nord Villepinte – du 4 au 7 novembre 2024
- Premières Rencontres de l'industrie navale - 22 janvier 2025
- Assemblée générale du GICAN – 24 juin 2025
- EUROMARITIME, Marseille – du 3 au 5 février 2026

En partenariat avec le GICAN :

- Sea Tech Week, Brest – du 15 au 17 octobre 2024
- Assises de l'économie de la mer, Bordeaux – du 19 au 20 novembre 2024
- Seaenergy, Paris – du 17 au 18 juin 2025

Point sur les salons à venir :

Vous trouverez ci-dessous la liste à jour des pavillons France fédérés par le GICAN et la SOGENA en 2024 et 2025 :



Benoit PREVOST

Responsable communication & événementiel
06 15 37 34 73



47 rue de Monceau 75008 PARIS
01 56 59 15 30 - www.gican.asso.fr

